

Ma classe virtuelle – Foire aux questions

Réponses aux questions collectées lors des Classes Virtuelle de prise en main du lundi 16 Mars 2020.

Je veux créer une classe virtuelle avec ma classe et mes collègues. Est-ce le même code que j'envoie à tous et évidemment à des heures différentes pour communiquer ?

Chaque enseignant a la possibilité de créer une seule classe virtuelle sur la plateforme du CNED. S'il souhaite y inviter différents groupes de participants (collègues, élèves), il est nécessaire de communiquer aux intéressés les horaires des différentes sessions.

Comment propose-t-on une classe virtuelle aux collègues ?

Au moment de la création d'une classe virtuelle, on récupère deux liens : un lien animateur (pour vous) et un lien participant. Pour inviter des collègues à votre classe virtuelle, communiquez-leur le lien participant. Il s'agit de la même procédure qu'avec les élèves.

Peut-on inscrire 3 classes avec un même code enseignant ?

Chaque enseignant identifié par son adresse académique a une seule classe virtuelle. On peut y inviter plusieurs groupes-classes en établissant un planning de connexion.

Classe virtuelle à partir de quel niveau ? Les PS et les MS ?

Pour les plus petits, on évitera toute exposition prolongée aux écrans. On favorisera le jeu, la manipulation (jeux de construction, puzzles, etc.), la lecture d'histoires et le contact avec des albums, abécédaires, livres à compter, accompagnés de jeux symboliques avec peluches, poupées, petits personnages, etc.

La classe virtuelle peut toutefois servir à garder un contact avec l'enseignant (et la mascotte de la classe !), proposer un chant, une lecture.

Les documents partagés sont-ils accessibles à tout moment pour les enfants ?

Les documents partagés par l'enseignant lors d'une classe virtuelle ne sont pas accessibles à tout moment. Si vous souhaitez communiquer des documents avec vos élèves, vous pouvez leur adresser par mail, les publier sur votre site internet d'école ou les déposer sur un espace collaboratif comme Padlet (<https://padlet.com>).

D'autres outils numériques intéressants pour la mise à disposition de ressources ?

- Padlet : <https://padlet.com>
- Doc Plus : <https://www.doc-plus.com>
- Les services libres de Framasoft : <https://degooglisons-internet.org/fr/list/>
- La création de capsules vidéos : <https://vimeo.com/397938203>
- Les blogs d'écoles (exclusivement sur serveurs académiques !)

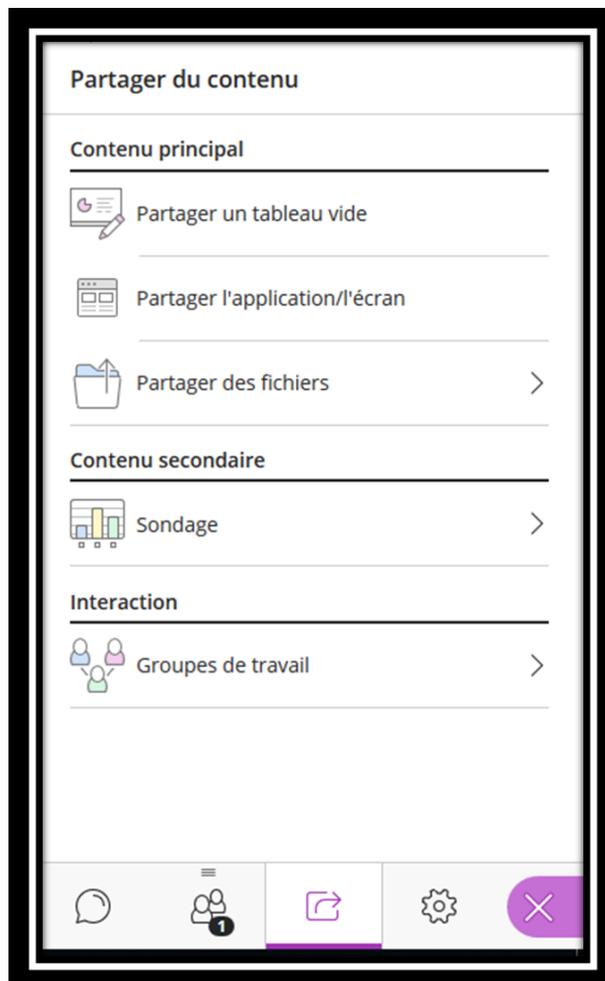
Doit-on prendre un temps avec enfants et parents pour expliquer, comme tu nous l'as fait, les fonctionnalités de la classe virtuelle ?

Le Guide de l'élève présente les principales fonctionnalités de la Classe Virtuelle. Il doit être joint au courriel dans lequel vous communiquerez le lien de votre classe virtuelle.

Il n'est pas nécessaire de faire une présentation approfondie des fonctionnalités qui pour la plupart ne sont accessibles qu'à l'enseignant (partager du contenu). Il est suffisant de guider les élèves dans la manipulation des principaux outils : activer/désactiver le micro, demander la parole, saisir un message dans le chat.

Si j'ai bien compris tout ce que tu as expliqué : sondage, partage de fichiers, groupes de travail... se gèrent lorsque l'on est modérateur et que l'on accède à la droite de l'écran ?

Oui ce sont des outils de l'interface de l'enseignant-modérateur. Ils sont accessibles depuis le panneau latéral à droite (cliquez sur le chevron violet pour l'ouvrir).



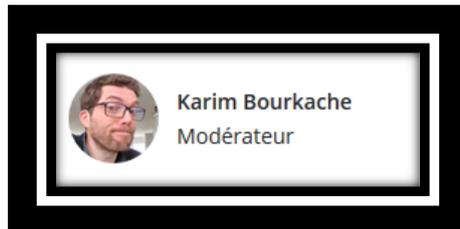
Quelle est la durée préconisée pour une classe virtuelle ?

Selon l'âge des élèves une durée de 30 à 60 minutes est adaptée. Une durée supérieure serait contre-productive car c'est un temps de concentration important demandé aux élèves.

Il convient de veiller à articuler les temps de travail synchrone avec les temps de travail asynchrone (en dehors de la classe virtuelle).

Les modérateurs sont-ils obligés d'être en webcam?

Non, mais le contact visuel avec l'enseignant est important surtout pour les élèves les plus jeunes. Cela peut également passer par l'ajout d'une photo de profil.



Si vous utilisez la webcam, il convient de veiller à ce que le contexte de captation soit le plus neutre possible.

Il est également souhaitable, le cas échéant, de souligner aux familles la vigilance nécessaire au fait de la captation vidéo ou audio de l'environnement de l'élève (si l'enseignant a activé les options correspondantes).